

La mise en place du Chèque-Vacances



Utilisable pour
toute la famille
et toute l'année



Pour des dépenses
en France
(départements
et régions d'Outre-Mer
inclus) et à destination
de l'Union Européenne



Valable 2 ans
en plus de l'année
d'émission et
échangeable
en fin de validité*

Pour vous, CSE, COS, CAS

Une exonération
de charges sociales

La maîtrise totale
du budget

Une participation
non plafonnée
et modulable
en fonction de critères
sociaux d'attribution

3 modes d'attribution pour répondre à votre politique sociale

- > **L'épargne :** Vos collaborateurs épargnent mensuellement une certaine somme. Vous complétez cette épargne par votre participation, selon vos propres critères.
- > **La participation :** Vos collaborateurs participent à une partie de leur dotation en Chèque-Vacances, déterminée selon vos propres critères. Vous prenez en charge la différence.
- > **Le don :** Vous financez 100% des dotations en Chèque-Vacances que vous distribuez à vos collaborateurs selon vos propres critères.

- > **Un taux de commission unique et fixe :** 1% de la valeur faciale des titres commandés.
- > **Des frais d'ouverture** de compte payables à la première commande.

* Voir conditions ici



Avec le Chèque-Vacances et l'ANCV, vous choisissez la solidarité en contribuant à l'action sociale pour le **départ en vacances de personnes en situation de fragilité**. C'est plus de **272 900 personnes** qui y accèdent chaque année **grâce à votre engagement**.

En savoir +



Pour vous accompagner



Retrouvez toutes les informations

www.cheque-vacances.com/cse-cos-cas/

Pour commander :
RDV 24h/24 & 7j/7
sur votre Espace Client :
<https://espace-client.ancv.com>

Contactez-nous : 0 969 320 616 Service gratuit
+ prix appel

 Form-clients@ancv.fr

Parce que les vacances, c'est essentiel



Objectif Vacances

Le service en ligne qui vous fait gagner du temps

Objectif Vacances simplifie vos commandes :

ce service vous permet de préparer en ligne votre commande de Chèques-Vacances et de satisfaire 100% des salariés.



100% digital

Un service personnalisé qui simplifie votre gestion



100% satisfait

Le choix du format par les collaborateurs en 2 clics

Pour satisfaire à 100% vos collaborateurs et vous garantir la meilleure expérience, laissez le choix du format !



Comment ça marche ?

- 1 Depuis votre espace dédié, vous paramétrez votre campagne de choix de formats de Chèques-Vacances
- 2 Les salariés reçoivent un lien sécurisé leur permettant de répartir leur dotation sur le format papier et digital
- 3 À la fin de votre campagne, vous recevez un fichier récapitulatif regroupant les demandes de tous les salariés
- 4 Vous n'avez plus qu'à passer commande !

EN SAVOIR + :

www.cheque-vacances.com/objectif-vacances